



UN ORDINATEUR ÇA SE CHOISIT. LES LOGICIELS IMPOSÉS ET INUTILES, MALHEUREUSEMENT, ÇA SE PAYE !

Lorsque vous achetez un ordinateur, vous êtes obligé de payer pour les logiciels qui y sont installés, même si vous n'en voulez pas, alors que le coût des logiciels représente jusqu'à 25% du prix global. Mais vous ne pouvez pas le savoir : aucune information à ce propos ne vous est généralement communiquée avant l'achat, pas plus que des informations sur les licences de ces programmes. Bien que cette situation soit illégale, les pouvoirs publics ne sont pas prêts à défendre les consommateurs face à ces abus.

Pour vous faire aider au remboursement : <http://non.aux.racketiciels.info>

Pour une meilleure compréhension des enjeux : <http://www.april.org/vente-liee>

Une initiative de www.april.org, "Vente liée", Novembre 2011, graphisme : Antoine Bardelle. Diffusé sous triple licence : Licence Art Libre 1.3 ou ultérieure / Creative Commons Paternité, Partage à l'identique 2.0 ou ultérieure / GFDL 1.3 ou ultérieure. Réalisé avec des logiciels libres.



Racketiciels



April

April
promoteur et défenseur
du logiciel libre